
**2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 23 mars 2021, 19 h,
tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M ^{me} Suzie Beaulieu	Secrétaire
M. Luc Santerre	Trésorier
M. Luc Pesant	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIT ABSENT :

M ^{me} Véronique Proulx	Administratrice
----------------------------------	-----------------

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M ^{me} Marie-Claude Bergeron	Conseillère en urbanisme
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

3 citoyen.ne.s sont présents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance en mode virtuel (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 05
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Demande d'opinion projet R.C.A.3V.Q.275	19 h 03
4. Adoption et suivi du procès-verbal du 26 janvier 2021	20 h 03
5. Questions et commentaires du public	20 h 10
6. Période d'information des membres du conseil municipal	20 h 30
7. Suivi des dossiers et préparation de l'AGA d'avril 2021	20 h 45
8. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	21h 00
9. Fonctionnement	21 h 15
• Correspondance et information	
• Trésorerie	
9. Divers	21 h 20
10. Levée de l'assemblée	21 h 25

RÉSOLUTION 21-CA-06

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyé par M. Jean-François Ross, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

3. DEMANDE D'OPINION PROJET R.C.A.3V.Q.275

M. Dave Gagnon Pelletier présente, à l'aide d'un support visuel, la démarche de consultation citoyenne ainsi que le déroulement de la demande d'opinion.

M^{me} Marie-Claude Bergeron, à l'aide d'un support visuel, partage ensuite le [projet omnibus](#) R.C.A.3V.Q.275 modifiant le Règlement sur l'urbanisme de

l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, et visant une densification cohérente et harmonieuse du voisinage dans le quartier du Plateau.

Le projet touche huit zones du quartier du Plateau : 34004Ha, 34005Hb, 34016Hb, 34202Ha, 34503Ha, 34524Ha, 34702Ha, 34708Ha. Les modifications proposées visent :

- La réduction du nombre de logements autorisés dans un bâtiment;
- La diminution de la hauteur maximale permise pour un bâtiment;
- La modification des limites d'une zone et création d'une nouvelle zone;
- Le retrait et la limitation d'usages autorisés;
- L'assouplissement des droits acquis.

M. Dave Gagnon Pelletier fait part des questions qui ont été posées lors de la consultation citoyenne écrite et des réponses données par la Ville.

Les membres du Conseil et les citoyen.ne.s sont invité.e.s à partager leurs questions et leurs commentaires.

M^{me} Suzie Beaulieu questionne la réduction du pourcentage d'aires vertes à 30%. M^{me} Marie-Claude Bergeron répond qu'en considérant que la majorité des zones résidentielles de Sainte-Foy – Sillery – Cap Rouge sont établies à 30% et en considérant que celles qui étaient à 40% n'étaient déjà pas respectées et jugées contraignantes par rapport à la grandeur des terrains, le projet omnibus vise à les standardiser à 30%.

M. Nicolas Gagnon demande des précisions sur les zones 34005Hb et 34016Hb, auxquelles répond M^{me} Marie-Claude Bergeron.

RÉSOLUTION 21-CA-07

Il est résolu par le Conseil de quartier du Plateau de recommander favorablement le projet de Règlement R.C.A.3V.Q.275 modifiant le Règlement sur l'urbanisme de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 26 JANVIER 2021

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de la dernière rencontre.

RÉSOLUTION 21-CA-08

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 26 janvier 2021.

Adoptée à l'unanimité

5. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

6. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau fait part des trois [formations en compostage domestique](#) qui seront offertes en ligne au mois d'avril, par l'agronome Lili Michaud les 12, 22 et 27 avril prochains.

Elle annonce qu'il y aura des travaux routiers majeurs dans la Ville cet été. Dans le quartier, il y aura des travaux souterrains (chemisage dans les tuyaux) qui toucheront notamment les rues Clérin, l'Avenue du Château et la rue de la Chesnaye. Un avis de la Ville sera transmis à l'avance aux résident.e.s qui seront impacté.e.s par les travaux.

Elle mentionne que les équipes de la Ville travaillent fort pour aider les citoyen.ne.s à se sentir bien dans leur ville et planchent sur diverses activités à venir, qui seront tenues selon les mesures sanitaires en vigueur.

M. Rémy Normand complète en élaborant sur les activités «réconfort» mises en place depuis un an et qui visent à offrir une qualité de vie et un minimum de bien-être aux citoyen.ne.s malgré la crise sanitaire. Cet été, comme il n'y aura pas de grands événements, les efforts seront plutôt mis à investir tous les quartiers pour proposer de multiples activités. Il invite les membres du Conseil à surveiller les prochaines annonces qui présenteront les activités ayant lieu dans leur quartier.

Il aborde également la Stratégie de développement durable de la Ville de Québec, développée avec toutes les équipes de la Ville et des experts du domaine. Elle comporte cinq grands défis collectifs : cohésion sociale, santé globale, décarbonisation, résilience et transition. Il s'agit d'une approche s'appuyant sur les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, visant à assurer la pérennité de notre écosystème environnemental, la vitalité de notre économie et le bien-être de notre communauté. M. Rémy Normand invite les membres à apporter leurs commentaires pour bonifier cette Stratégie sur la [consultation en ligne](#).

7. SUIVI DES DOSSIERS ET PRÉPARATION DE L'AGA D'AVRIL 2021

AGA

M. Dave Gagnon-Pelletier confirme la tenue de l'Assemblée générale et des élections au Conseil de quartier le 27 avril prochain. Il fait part des mandats des administrateur.trice.s actuel.le.s ainsi que des postes qui seront disponibles lors des élections.

Il rappelle que toutes les étapes de [la démarche et les informations](#) sont disponibles sur le site de la Ville.

Les membres procéderont à la rédaction du rapport annuel 2020.

8. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

Un citoyen du secteur Ste-Geneviève fait part de nombreux travaux sur le Boulevard du Versant Nord et se questionne sur la nature des travaux. Il dit par ailleurs qu'il a constaté une variation du goût de l'eau du robinet. M. Rémy Normand invite le citoyen à appeler le 311, leur demander un numéro de requête, de même qu'un retour sur la situation.

9. FONCTIONNEMENT

Correspondance : Il n'y a rien à signaler.

Trésorerie : M. Luc Santerre mentionne qu'au 22 mars 2021, il reste 1 802,75 \$ dans le compte.

M. Luc Santerre a entamé des démarches pour procéder à des virements numériques pour payer les fournisseurs du Conseil de quartier.

RÉSOLUTION 21-CA-09

Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyé par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu d'octroyer 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

10. DIVERS

M^{me} Anne Corriveau fait un tour de table des membres pour obtenir leur avis quant aux réunions se déroulant sur Zoom.

Les constats qui s'en dégagent sont un aspect «social» moins senti et une diminution de la participation. M^{me} Anne Corriveau fait part que la plate-forme numérique a tout de même amené d'autres citoyen.ne.s qui ne se déplaçaient pas d'habitude, d'où l'intérêt d'une éventuelle formule hybride pour les futures rencontres.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 21-CA-10

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyé par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 35.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M^{me} Suzie Beaulieu.

M. Nicolas Gagnon, président

M^{me} Suzie Beaulieu, secrétaire